Comm'une envie de Vert

Bulletin d'information trimestriel de la FREDON Alsace

Année 2015 • n°4

Cohérence des zones pavées avec le « zéro pesticide »

Sélestat

Aujourd'hui, la plupart des aménagements réalisés dans les communes ont été conçus pour être entretenus à l'aide de désherbant. L'engagement de communes dans une démarche « zéro pesticide » pousse les concepteurs d'espace à prendre en compte le mode d'entretien, dès la phase de création, et à trouver des solutions préventives pour faciliter le travail des gestionnaires.

Les pavés font partie des revêtements difficiles à entretenir sans désherbant chimique. En effet, la multiplication des joints favorise l'apparition des herbes spontanées.

Malgré cet inconvénient, les pavés restent très largement utilisés en Alsace pour des raisons esthétiques, historiques et touristiques.

Strasbourg

Sélestat

La mise en place des pavés : techniques pour limiter la pousse

Des études du Centre de Recherche Routier de Bruxelles montrent l'importance des facteurs environnementaux par rapport au développement des adventices. Par exemple, les plantes annuelles, plus faciles à gérer en terme de désherbage, ont plus tendance à se développer sur les zones ombragées.

Au contraire, les plantes vivaces (pissenlit) apparaissent plus facilement au soleil. L'apport de matière organique (chute des feuilles, débordement du paillage organique…) ou une mauvaise évacuation des eaux de pluie favorisent le développement des adventices, alors que le piétinement limite la hauteur des herbes spontanées.

Lors de la pose, les finitions doivent être soignées, afin de limiter au maximum les interstices. Il est conseillé de ne jamais poser un élément plus petit qu'un demi-pavé.*

*Extrait du Code de bonne pratique pour la gestion et la maîtrise des mauvaises herbes sur les revêtements modulaires par voie non chimique réalisé par le CRR Bruxelles et ses partenaires. Téléchargeable sur www.brrc.be/fr/article/r8412

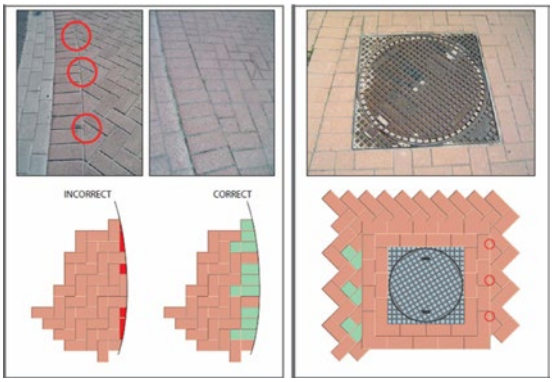

Les matériaux de jointoiement

Les matériaux non-liés classiques

Dans la plupart des cas, pour des raisons de coût, le sable est utilisé pour combler les joints. À savoir que plus les particules sont fines, plus la végétation a tendance à se développer dans les joints.

Îlots pavés avec joints en résine (à gauche) et en sable polymère (à droite) sur la RD 159. Expérimentation réalisée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, Unité routière de Sélestat

Les matériaux contenant des liants

Si l'on souhaite réduire, voire supprimer le désherbage entre les joints pavés, il est possible d'utiliser des matériaux de jointoiement contenant des liants. Les interstices sont ainsi comblés et la pousse des adventices très réduite. Malgré un coût d'achat important au départ, ces aménagements sont rapidement rentabilisés.

La largeur du joint et le matériau utilisé pour le jointoiement sont également des éléments importants.

Retour d'expérience du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Direction des Routes, Service de l'Entretien des Routes Départementales

Est-ce qu'un revêtement pavé est compatible avec un entretien sans désherbant ?

Un revêtement pavé béton est tout à fait compatible avec un entretien sans désherbant. Le seul problème est le coût d'entretien. Les moyens techniques de désherbage sans utilisation de produit chimique existent, mais demandent des fréquences d'interventions de désherbage élevées, donc des moyens financiers.

Concernant les pavés granit ou grès, des solutions peuvent être mises en œuvre pour combler les joints avec de la résine ou du sable polymère.

Quels sont les éléments à prendre en compte lors de la pose de pavés?

Dans le domaine routier, lors de la conception de nouveaux ouvrages, nous évitons de poser des pavés en raison du coût d'entretien ultérieur.

.../...

Comm'une envie de vert

Quels autres revêtements avez-vous testés sur les nouveaux îlots pour limiter l'entretien?

Nos choix pour les revêtements d'îlots se portent sur des enrobés, des bétons désactivés ou brossés.

Dans le cadre de la démarche « zéro pesticide », nous avons testé sur des îlots :

- l'installation de sedum, qui dans notre cas ne répond pas à nos besoins, car il nécessite trop d'entretien manuel
- la mise en place d'un revêtement résine / granulat, très esthétique, mais au coût élevé
- le béton désactivé qui répond bien aux contraintes du trafic (passages d'essieux de camions). Cependant, il faut être vigilent à la formulation du béton, afin qu'il résiste au sel de déverglaçage.

Les autres points à traiter avec un mastic souple sont les joints de dilatations et la périphérie du béton désactivé, à l'arrière des bordures.

En cas de pose de bordures, il est nécessaire de fermer les joints entre bordures dès la conception de l'ouvrage, avec un produit souple (exemple sable polymère).

Gestion des eaux de pluie et surfaces pavées

L'imperméabilisation des surfaces urbaines pose souvent des problèmes de gestion des eaux de pluie (création d'un réseau d'évacuation, surcharge des stations d'épuration…). C'est pourquoi, de nombreuses communes choisissent de poser des revêtements perméables qui permettent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol. Les pavés alvéolés en béton permettent à la fois de s'affranchir de la gestion des eaux de pluie, mais aussi de supporter la circulation et les manœuvres des véhicules. Les interstices entre les pavés peuvent être végétalisés ou gravillonnés.

Lorsqu'un gazon est semé, le passage des véhicules et le piétinement limitent considérablement la pousse de la végétation. Un fauchage régulier peut néanmoins être nécessaire sur les zones moins fréquentées. Lors de la mise en place du semis, il est conseillé de fermer les parkings à la circulation afin de faciliter la levée des graminées.

Des gazons à pousse lente pourront limiter le fauchage, et l'ajout de micro-légumineuses dans le mélange de graines évitera le jaunissement en cas de sécheresse.

Il est cependant conseillé de garder de l'enrobé ou toutes autres surfaces planes pour le stationnement des personnes à mobilité réduite.

Burnhaupt-le-Haut (68)

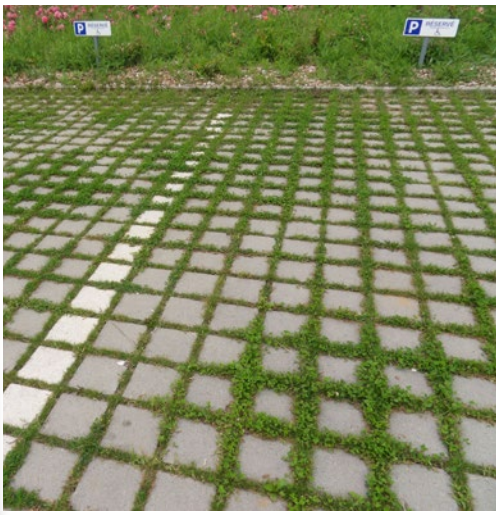

Preuschdorf (67)

Eviter les obstacles

La présence de mobilier urbain sur une surface pavée peut être très problématique. Chaque barrière, poteau ou plot complique le passage des machines (balayeuses, thermique à gaz...).

Il est donc conseillé de placer ces éléments dans les massifs, ou de regrouper au maximum les panneaux sur un même poteau.

Dans le cas où la pose du mobilier est inévitable, il convient de maçonner le pied des poteaux.

Crédits photos : FREDON Alsace - Imp. Imprex 2015020041

Le CFPPA de Rouffach et la FREDON Alsace organisent le 4 février 2016 une soirée de conférences-débats sur la thématique des nouvelles obligations phytosanitaires au CFPPA de Rouffach.

Toutes les informations concernant cette manifestation vous seront transmises dans un prochain courrier.

La FREDON Alsace (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un syndicat professionnel agricole. *Historiquement créée sur le thème de la* ***gestion des maladies et ravageurs*** *en productions agricoles, elle a développé depuis plus de 10 ans son expertise dans le domaine phytosanitaire, au service des collectivités territoriales.*

PARTENARIAT AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace
FREDON ALSACE

FREDON ALSACE
12 rue Gallieni
67600 SELESTAT
Tél. 03 88 82 18 07 • Fax 03 88 82 18 65
Retrouvez nous sur notre site web :
www.fredon-alsace.fr

Région Alsace

Document réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Alsace